

Compte-rendu de la réunion du 25 mai 2021.

Présents :

➤ **ICCF**

- F. Leroux (Directeur ICCF),
- L. Hecquet (Directrice Adjointe ICCF)
- A. Gautier (représentant Personnels chercheurs),
- L.Nauton (représentant PAR)
- M.El Ghozzi (Maître de Conférence, Représentante des Enseignants-Chercheurs)
- R.Auguste (représentant Etudiants, CDD, Post-Docs – remplace O.Teraube)
- Y. Hersant (Responsable Qualité ICCF),
- F.Charnay-Pouget (Assistante de Prévention)
- A. Job (Assistante de Prévention),
- E. Petit (Assistante de Prévention),
- S. Sarraute (Assistante de Prévention),
- G. Voyard (Assistant de Prévention),
- C. Poncet-Masson (responsable déchets),
- L.Jouffret (PCR Sources Non Scellées),
- R.Thirouard (PCR Générateurs Rayons X),
- N.Batiste (Référént Sécurité Laser)
- X. Farges (Conseiller Hygiène Sécurité Prévention des Risques)

➤ **Tutelles**

● **UCA**

- N. Biesse (Conseiller de Prévention UCA – Responsable du Service de Prévention des Risques),
- M. Mercier (Conseiller de Prévention UCA – Resp. Adj. du Service de Prévention des Risques),
- R. Mevel (SPR)

● **CNRS**

- P. Landais (Ingénieure de Prévention et de Sécurité CNRS-DR7),

● **INP - SIGMA**

- P. Lacoste (Conseiller de Prévention SIGMA)

➤ **Médecins de Prévention**

- Dr I. Biat (Médecin de Prévention CNRS)

Excusé(e)s :

- E.Feschet (Assistante de Prévention)
- Dr M-C. Ratinaud (Médecin de Prévention UCA),

*** **

Ordre du jour :

1. **Approbation des CRs des Commissions du 30 novembre 2020 et du 20 décembre 2018**
2. **Bilan technique et comptable Décembre 2020 – Mai 2021**
3. **Point sur Plan d'Action DUERP 2020-2021**
4. **Informations + Actions menées + futures ICCF**
5. **Etude des fiches du registre SST**
6. **Questions diverses**

NB :

Les présentations diffusées lors de la commission sont jointes à ce compte-rendu.

1. Approbation des CRs des Commissions du 30 novembre 2020 et du 20 décembre 2018

3 abstentions sur l'approbation des 2 CRs : Malika El Ghozzi, Lionel Nauton, et Robin Auguste.
Contre : 0

Les 2 CRs sont approuvés.

2. Bilan Technique et Comptable Décembre 2020 – Mai 2021

⇒ Présentation du bilan (PowerPoint) par X.Farges (cf pièce jointe)

C.Poncet parle du problème de diminution des matières premières, pouvant poser un souci sur l'approvisionnement des gants. Elle voudrait savoir si nous avons rencontrés des soucis de commandes

X.Farges répond que certaines périodes ont effectivement été « tendues », mais que le magasin a toujours été alimenté, sans rupture de stock rapportée par les utilisateurs.

L.Nauton voudrait savoir l'ordre des dépenses annuelles liées à l'Hygiène et Sécurité pour l'institut.

X.Farges lui indique un montant de 40.000, 45.000 € en moyenne.

P.Landais intervient au sujet de la qualité des gants qui est fluctuante en fonction des marques. Elle demande à être vigilants sur cette question.

3. Point sur Plan d'Action DUERP 2020-2021

⇒ Présentation du Plan d'Action (PowerPoint) par X.Farges (cf pièce jointe)

A.Gautier demande à quel moment seront finis les **travaux d'étanchéité** ainsi que la **sécurisation des réserves de produits chimiques**

X.Farges lui répond que les travaux d'étanchéité seraient finis en fin de semaine 25, et pour les réserves, en théorie, vers fin Août. Infos reçus de la DIL de l'UCA.

F.Leroux précise que ces travaux seront faits car programmés dans le budget au niveau de la DIL. Reste à nous comment définir l'accès à ces réserves au niveau des badges.

N.Biesse propose au début d'être restrictif au début au niveau des accès, afin de libérer au fur et à mesure les accès.

Y.Hersant demande qui gèrera les droits d'accès à ces salles ? L'ICCF aura-t-il la main dessus ?

X.Farges lui répond qu'à ce jour, la DIL gère ces droits d'accès au début.

Y.Hersant précise que la gestion des droits d'accès sera délicate en fonction des arrivées et départs des étudiants par exemple.

F.Charnay-Pouget lui explique que sur ce type de système doit être rentré une date de début et de fin de validité d'accès.

F.Leroux souhaiterait que l'accès soit au début restrictif.

N.Biesse demande à ce que les salles soient accessibles au PC Sécurité.

X.Farges précise qu'il va contacter la DIL pour essayer d'avoir à notre niveau la gestion de ces droits d'accès.

Y.Hersant pose la question de la fermeture de ces salles même pour les permanents en fin de journée, le WE, etc.

X.Farges souhaiterait que ces salles soient logiquement fermées à partir de 19h00 le soir par exemple, ainsi que les WE et les jours fériés.

F.Leroux est du même avis.

E.Petit voudrait savoir comment procéder pour les questions de travaux d'étanchéité car les labos ne peuvent pas fermer pendant 3 semaines.

X.Farges lui explique que la DIL va lancer 2 travaux en même temps, à savoir les travaux sur gaines extérieures en CHIMIE 3, 4 et 6, ainsi que les travaux d'étanchéité. Il ne sera pas nécessaire de couper les ventilations pendant 3 semaines consécutives car les travaux sur les 3 semaines concernent l'ensemble des bâtiments.

F.Leroux demande si les travaux vont également traiter la galerie centrale de l'institut.

X.Farges lui répond que non. Il va signaler ce pb à la DIL.

M.El Ghozzi parle du danger que représente l'écart entre les bâtiments CHIMIE 6 et CHIMIE 7. On voit du jour entre ces bâtiments.

F.Leroux pense que le danger n'est pas forcément important, mais qu'il paraît judicieux de le signaler à nouveau.

A.Gautier parle des montants en métal dans la galerie qui sont rouillés, et que cela pourrait être dangereux.

M.El Ghozzi voudrait que la DIL puisse faire un bilan de la dangerosité de cette galerie.

X.Farges explique que Maurice Brun lui avait dit qu'ils étaient au courant de la situation ; entre autre, il n'a pas reçu d'information officielle de la DIL comme quoi il était dangereux désormais d'emprunter cette galerie.

N.Biesse n'a aucune infos à ce sujet.

4. Informations + Actions menées + futures ICCF

⇒ Présentation PowerPoint par X.Farges (cf pièce jointe)

F.Leroux explique qu'il n'a pas eu de retour de l'UCA sur une participation financière au sujet du **remplacement des machines-outils** évacuées pour non-conformité. Cette notion de mise en sécurité et de conformité sur les machines de l'atelier est une priorité de l'institut, d'où le choix d'achat de machines neuves au vu de couts notamment.

A.Job précise que le coût total sera d'à peu près 15.600 €

F.Leroux explique également que la partie humaine doit être isolée du reste de l'atelier, à savoir un bureau, une douche, un espace repas hors de la zone de travail.

A.Gautier demande si de **l'impression 3D** pourrait être envisagée avec des machines.

F.Leroux estime que cela est une bonne idée ; des impressions 3D sont aussi possibles ailleurs sur le campus.

P.Landais précise que si des impressions 3D se font à l'avenir, une ventilation supplémentaire sera peut-être à envisager.

N.Biesse demande si des travaux peuvent être mutualisées avec d'autres ateliers, cette question ayant été posée par le DGS de l'UCA.

X.Farges demande si des machines de l'ICCF pourraient servir à d'autres unités.

N.Biesse lui répond par l'affirmative.

F.Leroux et A.Job lui précisent que c'est déjà le cas (ex : UFR de Chimie, SIGMA)

N.Biesse dit qu'une utilisation de machines-outils nécessite une formation, habilitation si des personnes extérieures devaient survenir. Il demande également à ce que les équipements obsolètes soient évacués officiellement afin qu'ils ne puissent plus être utilisés.

X.Farges lui répond que tout est prévu à ce niveau.

X.Farges demande à N.Biesse et M.Mercier s'ils ont des informations concernant les **ventilations de CHIMIE 5** défectueuses, et notamment à savoir qui prendra en charge financièrement la remise en état et normes ; ils nous répondent que le sujet n'a pas encore été évoqué au niveau de l'UCA.

F.Leroux précise par un historique que l'UCA a validé les travaux de remise en état du bâtiment CHIMIE 5 et de ses équipements, alors que des dysfonctionnements ou des installations qui n'auraient pas été validées par les services de prévention étaient présents. Il estime que ce n'est pas au laboratoire de supporter les coûts de remise en normes.

N.Biesse partage cet avis.

E.Petit précise que le cahier des charges n'a pas demandé par exemple des tests de confinement alors qu'ils auraient dû avoir lieu par exemple ; des tests auraient pu montrer des dysfonctionnements.

F.Leroux demande si une zone ATEX se trouverait dans la **salle anciennement « distillation »**.

X.Farges lui répond que selon lui, non, car il s'agit de stockage de produits neufs dans des armoires ventilées. Par contre, si des manipulations autres devaient avoir lieu dans cette salle dans l'avenir, la question se poserait alors.

F.Leroux précise que selon lui, si des distillations devaient avoir lieu, celles-ci auraient lieu les labos concernés.

Y.Hersant estime que la zone ATEX n'a pas lieu d'être dans cette salle. D'autre part, les commandes sont faites sur des contenants en petite quantité. Une 4^{ème} armoire devra être achetée prochainement pour cette salle.

F.Leroux estime qu'il faut être opérationnel dans l'approche immédiate des travaux à réaliser.

N.Biesse parle des purificateurs qui ont peut-être une zone ATEX à proximité.

P.Landais lui répond que ces systèmes sont étanches. Elle parle par contre de l'aspect ventilation de la salle, où elle estime qu'il serait judicieux de réfléchir à une marche forcée supérieure de sécurité de la ventilation.

X.Farges lui réponds que les groupes moteurs de fortes puissances sont déjà installés en toiture, ce qui permettrait cette marche forcée.

Y.Hersant lui précise que l'ancienne installation comptait une dizaine de sorbonnes. La ventilation future ne concerne que les armoires.

P.Landais lui réponds que selon elle, l'institut ne pourra pas se dédouaner d'une ventilation du local.

N.Biesse partage cet avis.

M.El Ghazzi demande si un groupe électrogène ne pourrait pas être prévu pour que l'extraction puisse se faire même en cas de coupure d'électricité.

Y.Hersant précise la différence entre une coupure ventilation d'un labo avec des manipulations pouvant entraîner un risque pour les utilisateurs, et les armoires où sont stockées les solvants neufs, armoire étanche. Une coupure de courant serait beaucoup moins problématique dans la salle de stockage que dans un labo.

P.Lacoste intervient pour parler de la question d'arrivée d'air neuf dans le local pour que la ventilation soit efficace.

X.Farges demande à F.Leroux et Y.Hersant s'ils valident le devis pour des installations électriques normales et non pas ATEX, demande approuvée pas ces derniers.

X.Farges parle des **inventaires** prévus en ce qui concerne les produits chimiques, exprimant le fait que selon lui, il est nécessaire de procéder à des inventaires réguliers afin que la base de données notamment soit cohérente.

Y.Hersant partage cet avis en disant notamment que la base de données présente actuellement de nombreuses erreurs, ce qui crée des difficultés pour trouver les produits, et au niveau sécuritaire, le problème de ne pas savoir où se trouve des produits potentiellement dangereux.

F.Leroux est d'accord avec tout cela, estimant également que les inventaires doivent être faits afin d'assurer un bon suivi. Voir pour le rythme à fixer.

Y.Hersant comprend qu'un inventaire est contraignant à faire, mais plus celui-ci sera fait régulièrement, plus celui-ci sera facile et rapide.

Y.Hersant et A.Gautier proposent 1 inventaire par an.

C.Poncet dit que certaines personnes ne passent pas par Chimithèque, compliquant les inventaires.

Y.Hersant confirme que si une commande passe par un autre système que Chimithèque, il faut une intervention humaine pour intégrer le produit dans la base de données.

C.Poncet réitère l'importance d'avoir les infos sur le produit, notamment en cas de produit dangereux dont le carton serait abimé.

F.Leroux précise qu'il y a des correspondants achats qui supervisent tout cela.

X.Farges demande si cette question pourrait être discutée en CD par exemple.

M.El Ghazzi dit que l'inventaire est fait pour la sécurité et que ce n'est pas un travail de magasinier. Elle évoque le fait de devoir ou non peser la quantité de produit.

Y.Hersant, A.Gautier et X.Farges lui répondent qu'il n'est en aucun cas demandé de faire des pesées mais bien de répertorier les produits.

F.Leroux précise que les tutelles demandent surtout l'exposition subie par les personnels à certains agents type CMR, précurseurs de drogues, etc, mais pas sur les questions d'inventaire.

Y.Hersant précise que plus l'inventaire sera juste, plus la précision de ces expositions en sera précise connaissant nos produits.

P.Landais intervient pour préciser que l'état des stock est important pour l'hébergeur car en fonction du volume de certains produits, les installations peuvent être déclarées comme ICPE ou pas.

F.Leroux précise l'importance d'un inventaire juste pour une éventuelle intervention des sapeurs-pompier par exemple.

M.El Ghazzi voudrait qu'une date commune soit définie.

A.Gautier et F.Leroux précisent que l'important est que cet inventaire soit fait, plutôt éviter les périodes chaudes estivales par exemple.

X.Farges propose surtout d'acter le fait qu'un inventaire soit fait annuellement.

F.Leroux propose la date du 31 juin de chaque année comme date butoire.

H.Hersant et A.Gautier pense qu'il faut laisser la latitude à chaque équipe de faire leur inventaire, l'important est qu'il soit fait 1 fois/an.

F.Charnay-Pouget intervient au sujet des **fiches FEVAR**, expliquant que certains produits sont retirés de la liste une fois que la fiche PDF est créée. Pour Florence, ceci est un dysfonctionnement car un produit peut ne pas être considéré comme toxique aujourd'hui, mais peut-être plus tard.

D'autre part, certains produits, une fois le numéro CAS entré, affichent des mentions de danger H ou conseils de prudence P erronés, mettant certains produits comme moins dangereux qu'en réalité.

Nécessité de devoir compléter la fiche PDF ainsi que de vérifier les mentions H et P de chaque produits selon elle.

P.Landais demande à avoir des exemples de produits avec ces dysfonctionnements. Elle confirme un souci d'impression au niveau des lignes du tableau Excel qui doit être bien mis en évidence avant impression.

Elle confirme ne pas avoir l'information de ces dysfonctionnements, notamment sur la perte de certaines lignes.

Elle reprecise que l'outil FEVAR est un outil sur l'exposition aux risques chimiques, mais pas un inventaire. Si un produit est par exemple utilisé en boite à gants, celui-ci n'apparaîtra pas sur la fiche FEVAR car exposition nulle.

F.Charnay-Pouget explique que lors de certaines phases de préparation de produits, il peut y avoir une exposition.

P.Landais lui répond que des questions d'organisation de travail se pose alors dans ce cas, exemple, faire une pesée sous une sorbonne.

I.Biat précise l'importance de la fiche FEVAR pour le suivi médical particulier de certains personnels à risques, et pour la fiche d'exposition annuelle lors du départ en retraite afin d'avoir la traçabilité des produits auxquels la personne a été exposée, afin d'avoir une attestation d'exposition pour un suivi post-professionnel si besoin.

Elle évoque également les mesures de **VLEP** importantes et obligatoires.

P.Landais confirme cette obligation pour certains produits CMR par exemple, tout en confirmant que les besoins financiers sont tels pour que chaque produits puisse être mesuré que cette tâche n'est pas possible dans sa totalité non plus.

F.Charnay-Pouget précise que des dépassements de VLEP peuvent avoir lieu lors des évaporations qui devraient se faire sous sorbonnes, mais il existe un manque de ces équipements actuellement.

P.Landais parle de la possibilité éventuelle de mutualisation de certains équipements.

I.Biat précise l'importance de travailler nécessairement en sécurité avec des agents CMR et des ACD.

X.Farges évoque la situation **Covid 19**, avec la suppression de la jauge à 50 % effective.

F.Leroux estime qu'il serait malgré tout raisonnable de ne pas dépasser malgré tout cette jauge au niveau des bureaux ou salles notamment, où le maintien de 50 % des personnels serait judicieux.

A.Gautier parle du fait que pendant le confinement ont eu lieu des visites de personnes qui n'avaient rien à faire dans les murs de l'ICCF, notamment une personne retraitée qui vient régulièrement alors que sans accès désormais.

F.Charnay-Pouget dit qu'une fiche visiteur devrait être faite effectivement.

M.El Ghozzi demande sur quelle base la jauge de 50 % est supprimée.

X.Farges lui répond que c'est une consigne venant de l'UCA.

5. Etude des fiches du registre SST

⇒ *Présentation des fiches par X.Farges (cf pièce jointe)*

A.Gautier demande si rien de dangereux ne se trouvait en salle 5126 suite à la fuite d'eau (robinet non fermé le vendredi soir).

X.Farges lui répond qu'il n'en sait rien à l'instant.

A.Gautier parlait du risque de la salle où se trouve l'activité radioactive.

E.Petit lui répond que la salle ne se trouve pas là, pas de risque.

L.Nauton demande à quoi le robinet était connecté.

E.Petit lui répond un désioniseur.

X.Farges évoque les accidents avec les seringues, avec une proposition d'action allant être menée prochainement.

A.Gautier propose l'utilisation de seringue à embout plat.

F.Charnay-Pouget explique que les étudiants ne connaissent pas le système de la boîte DASRI pour enlever les aiguilles.

M.El Ghozzi demande si les piqûres ont eu lieu en voulant re-capuchonner les aiguilles ou avec une autre manip ?

F.Charnay-Pouget lui répond qu'une personne ne sait pas trop comment elle s'y est pris, et la 2^{ème} victime s'est piqué en voulant remettre le capuchon alors qu'il n'y avait pas d'intérêt à faire cela.

I.Biat explique qu'il existe des seringues sécurisées plus onéreuses. SIGMA a fabriqué un repose seringue avec une imprimante 3D

P.Landais alerte sur les seringues car ils ont rencontrés un accident sur Lyon relativement grave (étudiant piqué avec du dichloro) : nécrose de la phalange avec greffe s'étant produit en ¼ d'heure à peu près. Le doctorant a failli perdre la moitié de son doigt.

X.Farges précise que la réflexion est vraiment active à ce sujet au niveau du réseau des APs. C'est désormais une priorité.

F.Leroux propose que cet aspect soit évoquée fortement lors de la formation nouvel entrant.

F.Charnay-Pouget insiste sur la formation des bonnes pratiques de laboratoires.

M.Mercier explique que le traitement des tickets relatifs aux sorbonnes est quelquefois délicat à traiter car tout dépend du problème.

F.Charnay-Pouget explique qu'une sorbonne de CHIMIE 3 est en dysfonctionnement depuis 2012, malgré plusieurs interventions.

M.Mercier propose de faire intervenir une autre société afin que cela soit résolu plus vite.

6. Questions diverses

L.Nauton demande si l'escalier extérieur du bâtiment Chimie 4 sera effectivement cloisonné.

X.Farges confirme cette information pour les bâtiments Chimie 3 et 4.

F.Leroux insiste à nouveau sur les formations liées aux seringues.

I.Biat précise que l'important est de connaître la cause de l'accident, c'est la priorité.

Plus de questions supplémentaires - séance levée à 16h57